



interverband für rettungswesen
interassociation de sauvetage
interassociazione di salvataggio

**Règlement de l'IAS
pour la formation de secouristes dans le sauvetage**

Secouristes niveau 3 IAS

**(Premiers secours et premières mesures
pour situations particulières)**

L'Interassociation de Sauvetage (IAS)¹ est l'organisation faîtière des services qui s'occupe de la prise en charge préhospitalière des patients en détresse. Elle vise à promouvoir et à coordonner les services de sauvetage suisses.

Egalité linguistique entre homme et femme: pour des raisons de lisibilité, seuls les termes masculins seront utilisés. Les analogues féminins ont la même valeur et le même sens.

Les directives ont été établies par les personnes suivantes:

IAS:

Marcel Schättin (responsable du projet)
Daniela Grohmann

Groupe de pilotage:

Christoph Bosshard
Nicole Heller
Hans Koller
Hansjörg Künzler
Dr. Michael Schorn-Meyer
Joe Schwarz
Stefan Schneider
Jost Wicki

Groupe de travail niveau 2 & 3:

Daniela Corubolo
Andreas Juchli
Erika Koller
Andi Leutwyler
Emanuel Pauchard
Heidi Vock
Marcel Zbinden

Pour la version française du règlement, la responsabilité a été prise par le **groupe latin** sous la direction d'Olivier Nyenhuis (IAS):

Assunta Agri
Sandrine Dénéreaz
Marc Lejeau
Daniel Lopez
Gérald Sellie
Françoise Sudan
Christian Tami
Denis Eschmann

¹ Interassociation de Sauvetage

Table des matières

1. Objectifs généraux.....	4
2. Public cible	4
2.1 Prérequis	4
3. Contenus de la formation.....	4
3.1 Assurer les connaissances de base	4
3.2 Rappel des connaissances de base et surveillance du patient.....	4
3.3 Lésions corporelles accidentelles.....	5
3.4 Maladies aiguës	5
3.5 Connaissances et utilisations du matériel	6
3.6 Médicaments.....	6
3.7 Autoprotection, sécurité & hygiène.....	6
3.8 Droits & devoirs / Organisation & gestion.....	7
3.9 Informations sur les possibilités de formation continue et de perfectionnement	7
3.10 Contenus/éléments personnalisés	7
4. Approche méthodologique / didactique.....	7
5. Matériel didactique	8
6. Suivi des résultats et réflexion.....	8
7. Durée du cours.....	8
8. Attestation de cours	8
8.1 Durée de validité de l'attestation du cours	9
8.2 Renouvellement de l'attestation du cours.....	9
9. Exigences relatives aux formateurs du cours	9
10. Abréviations	10

1 Objectifs généraux

La formation de premiers secours niveau 3 devrait donner la possibilité aux personnes appropriées et chargées des fonctions de premiers secours, de maintenir la santé, protéger et sauver des vies ainsi que d'éviter les complications (en cas de blessures physiques accidentelles et maladies aiguës).

Avec l'obtention du niveau 3, en cas d'accident et de maladie, en raison de l'évaluation de la situation différenciée ainsi que des ressources humaines et matérielles disponibles, la meilleure décision possible et les mesures appropriées doivent être prises jusqu'à ce que de l'aide professionnelle arrive. Les secouristes de niveau 3 représentent un lien à l'aide professionnelle et peuvent assister le personnel soignant et/ou le médecin pour les soins extrahospitaliers.

2 Public cible

Toutes personnes intéressées, prêtes et capables à s'engager dans une activité à plein temps ou à temps partiel (par ex. sanitaire d'entreprise) ainsi que d'acquérir une large base de connaissances et de compétences étendues en premiers secours et en mesures préventives.

Sera considérée comme condition préalable, l'acquisition des fonctions spécialisées.

2.1 Prérequis

- Attestation valable « secouriste niveau 2 IAS » et
- certificat BLS-AED² valable.

3 Contenus de la formation

3.1 Assurer les connaissances de base

Objectif général : Tous les participants ont acquis le même niveau de formation « secouriste niveau 2 IAS ».

Objectif particulier :

- Par le biais d'échanges d'expériences, les connaissances de base du participant seront vérifiées et actualisées si nécessaire.

3.2 Rappel des connaissances de base et surveillance du patient

Objectif général : Le participant effectue une évaluation structurée du patient en s'appuyant sur le schéma **ABCDE**³. Avec l'aide de moyens auxiliaires, il peut capter, évaluer et enregistrer, par étapes, les fonctions vitales, ainsi que d'autres fonctions. Il est capable de surveiller en permanence le patient, d'évaluer et de transmettre les informations importantes.

² Basic Life Support - Automated External Defibrillator

³ Airway – Breathing – Circulation – Disability - Exposure

Objectifs particuliers :

- Le participant doit entreprendre l'évaluation du patient selon le schéma ABCDE.
- Des possibilités de surveillance et l'enregistrement des signes vitaux lui seront transmises.
- Il est capable d'entreprendre la remise du patient aux organisations et responsables (par ex. médecin de famille, services médicaux d'urgence, membres de la famille).
- Il connaît l'évaluation approfondie du patient conscient (par ex. bodycheck).

3.3 Lésions traumatiques

Objectif général : Le participant est capable d'identifier une situation accidentelle et de prendre les mesures nécessaires. Il peut éviter d'autres dommages en utilisant des moyens médicaux auxiliaires mis à disposition. Il soutient le personnel médical et/ou le médecin dans les soins du patient.

Objectifs particuliers :

- Le participant connaît les différentes formes d'état de choc traumatiques.
- Il est capable de reconnaître les blessures de la tête et du dos ainsi que de prendre les mesures nécessaires.
- Les mesures à prendre en cas de fractures, luxations et entorses seront étudiées et pratiquées par le participant.
- Il reconnaît les gelures et les hypothermies et prend les mesures nécessaires.
- Il reconnaît les formes d'atteintes par la chaleur et prend les mesures nécessaires.

3.4 Maladies aiguës

Objectif général: Le participant reconnaît les symptômes de maladies aiguës et prend les mesures de base nécessaires. Il prend soin des personnes gravement malades jusqu'à l'arrivée de l'aide professionnelle. Il soutient le personnel soignant et/ou le médecin pour les soins extrahospitaliers et surveille les signes vitaux.

Objectifs particuliers :

- Le participant connaît les symptômes des problèmes respiratoires aigus et prend les mesures appropriées.
- Il connaît les différentes formes d'état de choc non traumatiques.
- Il connaît les principales affections de la sphère nez-gorge-oreilles (saignements, douleurs, œdèmes, vertiges) et prend les mesures nécessaires.
- Il connaît les symptômes des affections abdominales aiguës (par ex. les coliques, saignements) et prend les mesures appropriées.
- Il connaît les causes possibles des douleurs ou affections des extrémités (par ex. l'occlusion veineuse/artérielle, les inflammations, les œdèmes) et décrit les prochaines étapes.
- Il connaît les principaux facteurs de risque cardiovasculaires.
- Il reconnaît les symptômes des maladies neurologiques suivants :
 - Hémorragie cérébrale / accident vasculaire cérébral
 - Méningite
 - Epilepsie
- Il reconnaît les symptômes psychiques de situations exceptionnelles (par ex. anxiété, confusion, agressivité, dépression).
- Il reconnaît les symptômes des maladies infantiles courantes (fièvre, faux croup, gastro-entérite).

3.5 Connaissances et utilisations du matériel

Objectif général : Le participant dispose de connaissances approfondies du matériel et peut utiliser, selon la situation, le matériel de premiers secours se trouvant sur place. En outre, il peut utiliser l'équipement de sauvetage, sous la supervision des professionnels du sauvetage.

Objectifs particuliers :

- Le participant connaît le matériel de sauvetage du niveau 2 et peut l'utiliser.
- Il immobilise correctement les membres à l'aide d'attelles.
- Sous la supervision, il utilise le matériel d'immobilisation, de transport et de relevage selon la situation (civière, minerve, matelas à dépression, planche de sauvetage incl. sangles et cale-tête)
- Il apprend à gérer l'utilisation des moyens d'administration de l'oxygène (incl. bouteille d'oxygène).
- Il est en mesure de prendre en charge toutes situations, même en cas de traumatisme (sans immobilisation).
- Il est en mesure d'effectuer des tests simples et rapides, par ex. Glycémie (voir législation cantonale).
- Il connaît les outils standards et leur utilisation pour la surveillance des signes vitaux (sphygmomanomètre, thermomètre, oxymètre de pouls).

3.6 Médicaments

Objectif général : Le participant connaît les médicaments les plus couramment utilisés ainsi que les aspects juridiques de l'administration des médicaments.

Objectifs particuliers :

- Le participant connaît les différentes formes d'application de médicaments (par ex. comprimés, gouttes, suppositoires, pommades).
- Il est conscient quant à la responsabilité d'utilisation des médicaments.
- Il est conscient que les médicaments peuvent uniquement être donnés lorsque la situation juridique est clarifiée (tenir compte des législations cantonales). Il connaît l'élimination appropriée des médicaments.

3.7 Autoprotection, sécurité & hygiène

Objectif général : Le participant connaît les dangers potentiels, afin de ne pas se soumettre lui-même en tant que secouriste ou le patient à un danger supplémentaire. Le participant connaît et utilise les moyens et méthodes de nettoyage, la décontamination et la désinfection du matériel existant à utiliser.

Objectifs particuliers :

- Le participant connaît les voies de contamination et les possibilités de prévention (par ex. le vaccin).
- Il est capable de prendre des mesures d'hygiène et de protection appropriées.
- Il connaît les bases en relation avec le matériel sale, contaminé et stérile ainsi que les désinfectants classiques et les procédés de nettoyage.

3.8 Droits & devoirs / Organisation & gestion⁴

Objectif général : Le participant connaît ses compétences et la base juridique ainsi que les directives et recommandations de la prévention des accidents.

Objectifs particuliers :

- Le participant sait où sont disponibles les lois, les directives et les recommandations (CFST/ CNA)⁵.
- Il connaît l'importance de la confidentialité, de l'obligation de diligence et de l'obligation de documentation.
- Il est conscient des bases de gestion de l'intervention.
- Il connaît la stratégie des soins médicaux d'urgence.

3.9 Informations sur les possibilités de formation continue et de perfectionnement

Objectif général : Le participant est informé sur les offres supplémentaires de formations et de cours, ainsi que sur les possibilités de stages suite à la réussite du niveau 3.

3.10 Contenus/éléments personnalisés

- Un maximum de 10% du contenu d'apprentissage peut être ciblé sur les besoins particuliers du client (par ex. les aspects de sécurité spéciaux, les urgences chimiques, l'empoisonnement général).

4 Approche méthodologique / didactique

L'objectif de la formation est d'apprendre et d'entraîner les compétences pratiques.

- Les contenus du cours doivent contenir au moins 60% d'exercices pratiques.
- Les méthodes et le choix des médias ainsi que le matériel adéquat offrent une conception de cours variés.
- Chaque participant reçoit une documentation du cours.

⁴ Voir aussi sous : SECO, *Loi sur le travail, ordonnance 3, article 36 Premiers secours*
www.seco.admin.ch en particulier *ArGV3_art36_mai2014_fr.pdf*

⁵ Commission fédérale de la coordination pour la sécurité au travail / Caisse nationale suisse en cas d'accidents

5 Matériel didactique

Du matériel général didactique et du matériel d'usage (des fournitures d'utilisation) sont à mettre à disposition des participants.

- Matériel de niveau 2, complété avec :
 - Attelles
 - Matelas à dépression
 - Planche de sauvetage inclus sangles et cale-tête
 - Minerves
 - Civières
 - Sphygmomanomètre (manuel et électronique)
 - Bouteille d'oxygène, lunette à oxygène, masque à oxygène, sonde nasale
 - Lecteurs de glycémie (glucomètre)
 - Médicaments à des fins de démonstration
 - Produits de nettoyage et de désinfection.

Divers médias sont à utiliser pour les matières à enseigner (par ex. modèles anatomiques, affiches, transparents, évent. un modèle en coupe longitudinale de la tête, etc.).

6 Suivi des résultats et réflexion

- Suivi formatif des résultats (théoriques et pratiques) avec feedback basé sur les compétences.
- Une répétition du suivi des résultats est à proposer (si cela devait être nécessaire).

7 Durée du cours

Le cours comprend au moins 42 heures de temps d'enseignement sans les pauses. Après 4 heures de formation, une pause d'au moins 30 minutes doit être prévue. La durée totale du cours doit être répartie sur 6 jours au minimum.

8 Attestation de cours

L'organisateur du cours confirme au participant sa présence au cours de secouriste par une attestation de cours. Celle-ci peut être délivrée uniquement si le cours a été entièrement suivi. L'attestation contient au minimum les informations suivantes :

- Titre: « Secouriste niveau 3 IAS »
- L'organisateur du cours
- Données personnelles du participant (nom, prénom, date de naissance)
- Date d'émission (fin du cours)
- Signature du formateur du cours
- Q-label IAS.

8.1 Durée de validité de l'attestation du cours

La durée de validité de l'attestation est de 2 ans.

8.2 Renouvellement de l'attestation du cours

Afin de renouveler une attestation de cours valable de niveau 3 dans les 2 ans dès la date d'émission, le critère suivant doit être justifié comme suit :

- 14 heures de formation continue dans les institutions reconnues de l'IAS.

Contenu de la formation continue:

- La procédure en cas de patient conscient et inconscient sera enseignée au participant selon le contenu de l'apprentissage du niveau 3.
- Le cours comprend 14 heures de temps d'enseignement sans les pauses. Après 4 heures de formation, une pause d'au moins 30 minutes doit être prévue.

9 Exigences relatives aux formateurs du cours

Formateur du cours

- Le formateur du cours doit être un formateur niveau 3 reconnu IAS, titulaire :
 - D'un diplôme dans le domaine des soins ambulanciers, infirmiers ou de médecin. En cas de doute, un test d'équivalence est réalisé par l'IAS
 - D'une attestation BLS-AED en cours de validité
 - D'un certificat FSEA⁶ 1 ou compétences méthodologiques-didactiques équivalentes.
- Le formateur doit accomplir 21 heures de formation continue dans des organismes de formation continues externes en l'espace de 2 ans, dont:
 - 7 heures méthodologiques-didactiques
 - 14 heures médicales.
- Il peut enseigner seul à 8 personnes au maximum pour la partie pratique. Pour le domaine BLS-AED, un rapport selon les directives actuelles AHA⁷, ERC⁸, SRC⁹ ou systèmes de cours internationaux équivalents doit être respecté.

⁶ Fédération suisse pour la formation continue

⁷ American Heart Association

⁸ European Resuscitation Council

⁹ Swiss Resuscitation Council

10 Abréviations

ABCDE	Airway – Breathing – Circulation – Disability – Exposure
AHA	American Heart Association
BLS-AED	Basic Life Support- Automated External Defibrillator
CFST	Commission fédérale de la coordination pour la sécurité au travail
ERC	European Resuscitation Council
IAS	Interassociation de Sauvetage
SRC	Swiss Resuscitation Council
CNA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
FSEA	Fédération suisse pour la formation continue

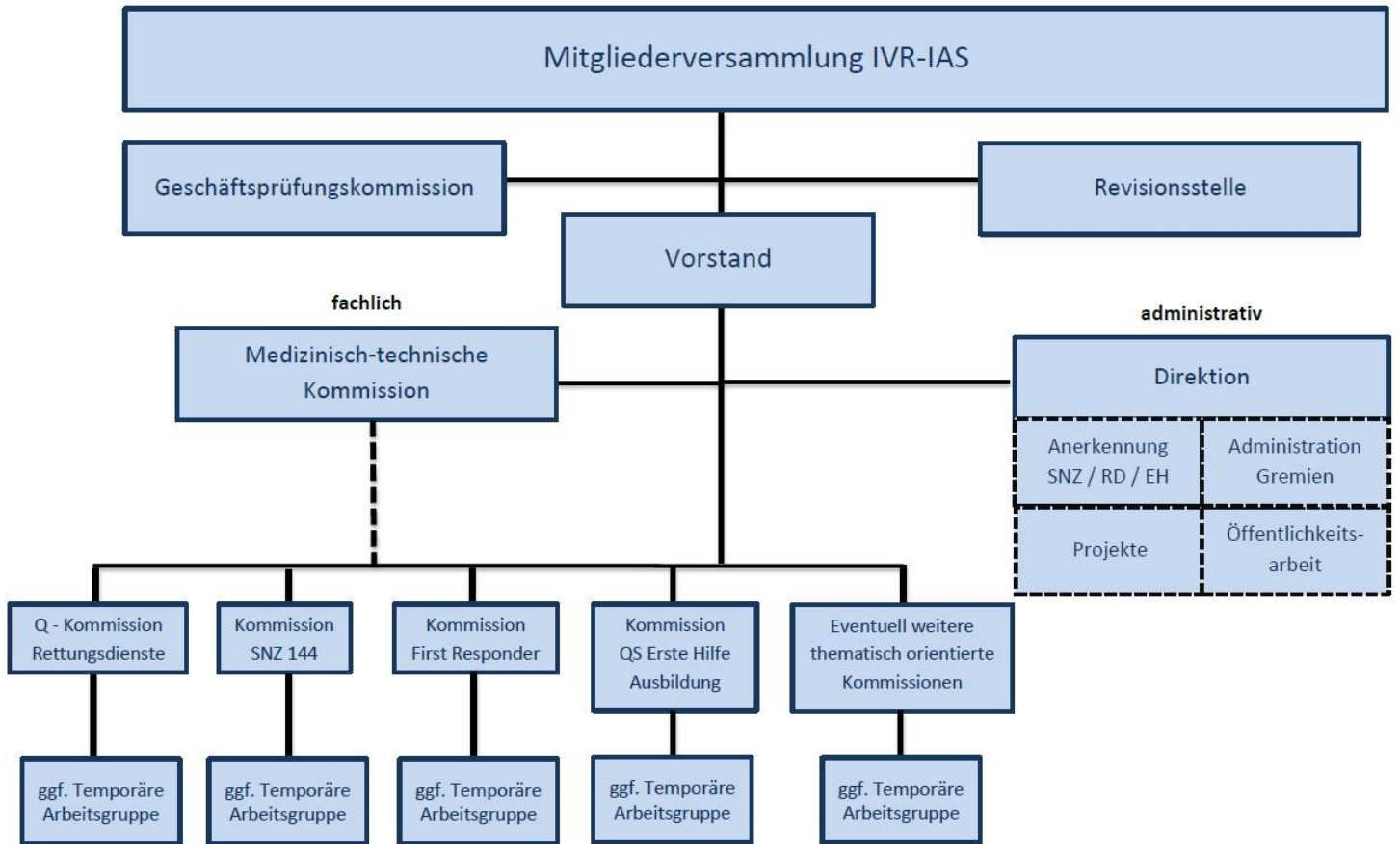
Interassociation de Sauvetage IVR – IAS
Maison des cantons
Speichergasse 6
Case postale
3000 Berne 7

Tél. / Fax.
Homepage
Email

031 / 320 11 44
www.ivr-ias.ch
info@ivr-ias.ch

031 / 320 11 49
www.144.ch

Organisation IVR-IAS



144

pour tous

les cas d'urgences sanitaires

für alle medizinischen Notfälle

per tutte le urgenze sanitarie